



Raymond Lindon (1901 – 1992) est une grande figure judiciaire du XXe siècle.

Avocat au barreau de Paris et secrétaire de la conférence de stage, il a été radié du barreau en 1942 en application du statut des juifs. Il était alors maire d'Étretat et conseiller général.

Il a intégré la magistrature à la libération où il a effectué toute sa carrière au parquet, jusqu'au poste de premier avocat général à la Cour de cassation.

Il s'est particulièrement illustré par ses conclusions qui ont eu un impact très fort sur la jurisprudence. Son apport à la doctrine n'est pas moindre en raison de ses nombreuses publications.

Le colloque permettra de retracer l'influence d'un homme qui a joué un rôle essentiel lors de l'épuration, dans les grands procès criminels d'après-guerre et dans l'évolution du droit privé.

Il sera complété par la publication de témoignages inédits de Raymond Lindon sur la période de l'après-guerre.

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

## Une grande figure judiciaire : Raymond Lindon



Vendredi 13 octobre 2017

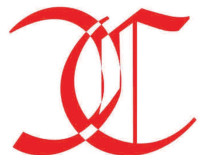
de 14h00 à 18h00

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge, Paris 1<sup>er</sup>

Cour de cassation  
5 quai de l'Horloge  
75055 Paris cedex 01  
twitter : @courdecassation

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité  
avec inscription préalable obligatoire  
sur le site Internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

**RAYMOND LINDON**  
**Une grande figure judiciaire entre pratique et doctrine**

*sous la direction de*

**Didier CHOLET**, maître de conférence à l'université du Maine

**Sylvie HUMBERT**, professeur de l'université catholique de Lille

14h00 Raymond Lindon, acteur et penseur de la justice du XX<sup>e</sup> siècle

**Didier CHOLET**, maître de conférences en droit privé à l'université du Maine

14h20 Raymond Lindon et les procès de l'épuration

**Jean-Paul JEAN**, président de chambre à la Cour de cassation maintenu en activité

14h40 Raymond Lindon et la justice politique

**Sylvie HUMBERT**, professeur à l'université catholique de Lille

15h10 Les conclusions de l'avocat général Raymond Lindon

**Pascale DEUMIER**, professeur de droit privé à l'université de Jean Moulin - Lyon 3

15h30 Débats

Pause

16h00 L'apport de Raymond Lindon aux droits de la personnalité

**Agathe LEPAGE**, professeur de droit privé à l'université Panthéon-Assas

16h20 Le rapport annuel de la Cour de cassation par Raymond Lindon et son évolution

**Aude DENIZOT**, professeur de droit privé à l'université du Maine

16h40 Les rapports entre la justice et l'exécutif selon Raymond Lindon

**Pierre BOURDON**, professeur de droit public à l'université du Maine

17h10 Débats

17h30 Conclusion

**Denis SALAS**, président de l'AFHJ

18h00 Clôture